

Lanrodec

www.lanrodec.fr

Octobre 2019 | N° 156

**Métamorphose du cœur de bourg : ancienne école maternelle :
2 logements et 5 espaces de service**



La pratique sportive s'étoffe de nouveaux jeux



**Le nouvel espace de services sera situé dans l'ancienne
maison Héouzan près de l'école**



MAIRIE DE LANRODEC

Bourg
22170 LANRODEC
02.96.32.61.61
commune-lanrodec@orange.fr
www.lanrodec.fr

Ouverture de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
Fermée les mardis et jeudis après-midi,
Permanence d'un élu le samedi matin de 10h30 à 12h00.

Publication de la commune de Lanrodec

Directeur de la publication :

Jean Pierre LE GOUX

Secrétariat de rédaction :

Fabienne Léger, David Auroux

Impression : La Mairie

Distribution : La Poste

Tirage : 490 exemplaires — octobre 2019

École

- Maternelle02.96.32.63.57
- Primaire / bureau de la directrice .02.96.32.63.64
- Garderie**02.96.32.63.64
- Restaurant scolaire**.....02.96.32.65.85

Bibliothèque

02.96.32.65.07

contact@bibliotheque.lanrodec.fr

www.bibliotheque-lanrodec.fr

Ouverte les lundis et vendredis de 16 h 00 à 18 h 00

les mercredis de 15 h 00 à 18 h 00

le samedi de 10 h 00 à 12 h. 00

Pendant les vacances scolaires :

ouverture uniquement le mercredi et le vendredi de 16h00 à 18h00

Services Communautaires

- Petite enfance « Multi-accueil »02.96.79.72.75
- Centre de Loisirs Le Pass'Age.....02.96.79.79.12
- CDC Leff Armor (siège : Blanchardeau)
.....02.96.70.17.04
- SMITOM.....02.96.74.14.64
- Office du tourisme.....02.96.79.77.71

Cabinet infirmier Lanrodec.....02.96.69.61.04

Horaires de la déchèterie de Plouagat

02.96.79.59.11

Période basse saison du 1er novembre au 31 mars :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30—17 h 00

Période haute saison du 1er avril au 31 octobre

8 h 30 -12 h 00 / 13 h 30—18 h 00

Ouverte les lundis, mercredis (sauf le matin du 1er
mercredi du mois), vendredis, samedis.

Fermée les mardis, jeudis et dimanches.

SOMMAIRE

- 3 Le Mot du Maire
- 4 Conseils Municipaux
- 10 La vie communale
- 19 Vie culturelle
- 21 Informations utiles
- 23 Les associations
- 27 Expositions



VENTE RÉPARATION



Christophe COCQUEN

Rue des Moissons
22170 PLOUAGAT

02 96 74 10 70



Gratien Charpentier

06.46.85.04.26

gratien.charpentier@outlook.fr

Peinture - Sol - Ravalement

Zone Industrielle de Grâces - Bord RN 12

11 route de Kerbost - 22200 Guingamp

Tél: 02 96 43 72 81

LE BISTROT

BAR TABAC LOTO JEUX

02.96.73.53.97

15 rue des écoliers
22170 LANRODEC

LUNDI 7H/20H

MARDI FERME

MERCREDI 7H/20H

JEUDI 7H/20H

VENDREDI 7H/20H

SAMEDI 8H/20H

DIMANCHE 8H/20H



EPICERIE DEPOT PAIN ET GAZ

Mot du maire



Jean Pierre Le Goux
Maire de Lanrodec

Ce bulletin est traditionnellement celui qui suit la rentrée. Le temps de l'été avec sa transition progressive a permis de bénéficier d'une prolongation intéressante pour pouvoir réaliser les travaux programmés.

La rentrée scolaire s'est déroulée avec sérénité et application autour de la nouvelle directrice Marie LOUVET et son équipe d'enseignantes et personnels encadrants. Un effectif de 20 à 22 par classe dans un bon dimensionnement et bien doté en numérique, ce qui facilite la pédagogie et la sérénité, l'enthousiasme des enfants.

Le PLUiH a été travaillé et synthétisé. Il arrive à sa phase de traduction et d'application pratique.

Dans un contexte de restriction des surfaces autorisées, nous nous en sortons plutôt favorablement : nous avons essayé de préserver une capacité de développement certaine tout en respectant le cadre obligatoire du PADD.

Les documents sont visibles en mairie.

Une réflexion menée par le Leff Armor porte en parallèle sur la gestion environnementale et la lagune.

Les travaux routiers ont majoritairement été réalisés dans le bourg. Le routier rural étant bien abouti, nous avons porté l'effort sur la gestion et l'entretien des zones piétonnes et cyclables en améliorant la sécurité à chaque fois que possible.

L'entretien doit être très facilité (sans pesticides) et ces travaux devraient être complétés par le Département en 2020 par la réfection de la bande d'enrobé dans tout l'axe du bourg. Ce qui va permettre de revoir les derniers ralentisseurs qui sont aujourd'hui bruyants.

Nous avons pu aussi compléter le potentiel sportif du stade multisports en veillant à un entretien facilité.

Ce dernier mois a été aussi fondamentalement déterminant dans notre validation par le ministère de l'emploi du site de Coat avec l'EPIDE, mais aussi la négociation quasi aboutie d'acquisition du site dans sa dimension entière (24 hectares). Et le travail des élus et des services du Leff Armor dans l'organisation complémentaire du site, le développement artisanal, industriel et la valorisation du bâti existant à rénover et amener d'autres activités, autorise de belles perspectives.

Ce travail nous ouvre un service fondamental de mobilité au cœur de notre Commune à savoir une petite gare routière modulable avec les services de cars (6 départs et retours de Guingamp et tout autant vers St Briec) et la possibilité d'y laisser vélos ou cyclos plus covoiturage.

La photo de garde symbolise la métamorphose du cœur de bourg, la réussite du travail réalisé depuis 3 ans au cœur du bourg avec une certaine satisfaction : 5 espaces de services et 2 logements dans l'ancienne école. Il fallait y croire.

Ceci nous autorise à compléter et étendre avec enthousiasme à d'autres espaces sur le terrain et le bâti existant au sud de l'école.

Un cabinet d'architecte va être choisi sur la base d'esquisses en début d'année.

Nous avons déjà l'assurance d'une aide financière de 40 % (contrat de ruralité) soit 134 000 euros + 10 000 euros de Leff Armor, ce qui est conséquent et facilite les réflexions d'organisation.

À toute cette évolution et structuration, je pourrai ajouter les 40 000 euros obtenus pour la rénovation des salles communales en DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). En attendant la fibre optique à 2/4 ans, signalons aussi la mise en place d'une antenne de téléphonie mobile 4G de 24 mètres au sud du terrain des sports qui doit nettement améliorer les réceptions de messages et données informatiques.

Le recensement réalisé en janvier va nous donner une nouvelle lecture de notre Commune. Il est très important car conditionne les dotations de l'Etat.

Nous poursuivons en attendant avec application tous les dossiers qui structurent notre Commune et permettons les équipes prochaines de se projeter avec enthousiasme et sérénité dans le prochain mandat.

Jean Pierre Le Goux

Lucie Fée des crêpes
Crêpes et Galettes
à emporter

Sur commande
Du mardi
au dimanche midi
06 19 09 06 73

f Lucieféedescrêpes
✉ lucie.lecarboullec@orange.fr
kermabon • 22170 Lanrodec

Ardoises Galets Paillages
Pierres Dalles Gabions
Gravillons Pavés
Sables Meuliers
Mollans

la Carrière
de Tressignaux

02 96 70 03 56
www.carrieredetressignaux.fr

Conseils municipaux

Dans ses séances des 18 juin, 28 août et 9 octobre 2019, le Conseil Municipal a pris les décisions qui suivent.

TRAVAUX

MAISON HEOUZAN

Pour rappel, nous avons missionné l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités) pour l'accompagnement pour le choix de l'architecte dans la réhabilitation de la maison rue des écoliers. L'agence a élaboré un planning pour une consultation en deux phases avec production d'intentions architecturales (indemnisées 1500 € TTC par soumissionnaire) et auditions de trois équipes retenues :

- Semaine 38 :
mise en ligne du dossier de consultation sur la plateforme des marchés publics
- Semaine 41 :
Fin des candidatures et téléchargement des candidatures et envoi à l'ADAC
- Semaine 43 :
Restitution par l'ADAC de l'analyse des candidatures et sélection par la CAO de 3 équipes admises à proposer une intention architecturale et mise en ligne de la phase 2 du dossier pour les 3 équipes retenues (CCAP, RC, AE...)
- Semaine 49 :
Rendu des intentions architecturales (téléchargement de l'ensemble des candidatures)
- Semaine 51 :
Auditions et choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue.
- Semaine 3 de 2020 :
Validation du choix en CM



Ce projet a fait l'objet de demandes de subventions comme citées dans le précédent bulletin. Nous avons été informés récemment de l'obtention d'une subvention de soutien au titre de l'investissement local d'un montant de 133 150 €, soit 40 %. Nous avons d'autre part sollicité un fonds de concours de 10 000 € auprès du Leff Armor Communauté au titre d'un projet communal destiné à renforcer l'activité et le dynamisme en centre-bourg (travaux du rez-de-chaussée) qui est validé.

Nous avons déjà des contacts pour des installations, notamment celles d'une psychomotricienne et d'un kinésithérapeute.

KERPRIN

La sous-commission départementale, en date du 30 juillet 2019, a validé l'accessibilité de la salle de Kerprin aux personnes à mobilité réduite en tant qu'ERP (Établissements Recevant du Public) et IOP (Installations existantes Ouvertes au Public). La commission de sécurité du SDIS s'est prononcée favorablement le 8 septembre.

Des travaux de fermeture du complexe sont envisagés, le doublage et la sécurisation des réserves sont aussi prévus ainsi que la remise en état du terrain sur l'arrière de la structure.

La mission de maîtrise d'œuvre revient au cabinet Larnicol. Le devis pour cette mission pour les travaux de mise en conformité et modification de la façade comprend :

* Conception :

- Réalisation des plans informatiques de l'existant : 1 500 €
- Réalisation des plans informatiques de l'autorisation de travaux : 600 €
- Étude d'avant-projet avec la rédaction du dossier d'autorisation de travaux et la rédaction de la demande de permis : 1 000 €

* Description :

- Réalisation des plans projet : 700 €
- Rédaction CCTP : 1 200 €
- ACT : analyse des offres et rédaction des marchés de travaux : 500 €

Le conseil municipal valide également la proposition de l'APAVE concernant les travaux de Kerprin qui comprend :

- Contrôle technique de construction : 1 600 €
- Mission relative à la vérification de l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées : 250 €
- Vérification réglementaire de la distribution électrique : 390 €,

Soit un total de 2 240 € HT.

TRAVAUX ROUTIERS / DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX DE SÉCURITÉ ET ACHAT DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Le Conseil Municipal décide de présenter un programme d'aménagement de la voirie sécuritaire du bourg de Lanrodec auprès du Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police (30 %).

Le projet consiste à améliorer la sécurité dans le bourg à travers la réfection de la voirie, les cheminements piétons et l'achat de 2 radars pédagogiques.

Conseils municipaux

Le Conseil Municipal s'accorde sur la création de voies cyclables ou piétonnières à Bellanger et Coat Nay et en collaboration avec le SDE, la mise en place de feux intelligents avec maîtrise de la vitesse au carrefour de Coat Nay afin de sécuriser l'intersection au niveau de la salle des sports.

L'Assemblée décide également l'achat de 2 radars pédagogiques.

Le devis de la société Elan Cité comprend :

Achat de 2 radars Evolis Solution, prêts à la pose, intégrant un afficheur de vitesse de 34 cm de hauteur avec triangle rappel danger et un afficheur de messages dynamiques (16 X 64 cm), connexion USB et Bluetooth, statistiques de trafic en double sens, logiciels pour PC et Smartphone fournis.

Garantie 2 ans pièces, main-d'œuvre et retour usine, batteries et chargeurs de batterie, assistance téléphonique.

Ils se chiffrent à 2764,40 € HT les 2 soit 3317,28 € TTC.

Dans un premier temps, l'un des radars pédagogiques sera installé à hauteur du carrefour de Kersteun. La rotation est programmée pour d'autres villages, notamment Kerny et La Villeneuve.

Ont été réalisés par l'entreprise Colas les aménagements des bandes cyclables et bandes piétonnes à Parc An Traou, rue de Coat Nay et Ploumagoar, Belanger et Pors Héry et au cimetière. Divers travaux de voirie et trottoirs ont été réalisés à Kermabon, au lotissement de Pen guer, à l'impasse de Coat Nay, au lotissement de la mairie, de l'église et autour de l'église, l'impasse du Fournil, au terrain des sports et près de l'école. Le montant des travaux de voirie est de 95 207 € HT.



L'entreprise Homo est intervenue pour stabiliser le parking au niveau de la lagune et à l'arrière de Kerprin, et nettoyage autour du boulodrome. Coût : 3337 € HT. L'en-

treprise Colas va procéder au compactage et au renivellement en 0/30.

Chemins d'exploitation : l'entreprise Le Forestier est intervenue début septembre. La SPTP a réalisé un programme d'entretien pour un montant de 6802 € HT sur la portion des chemins ruraux accessibles par Saint-Fiacre (Crec'h Metern).

AUTRES TRAVAUX

Au complexe multisports :

Une barrière à l'entrée du terrain de foot a été installée par l'entreprise Vincent Thomas (5100 € HT).



Le container de stockage pour le foot a été repeint en bleu. Pose d'étagères à l'intérieur et mise en place d'éclairage.

Des jeux complémentaires pour le city stade ont été achetés à la Société Nathis de Quimper :

- 1 Barre fixe double STREETWORKOUT :1090 €
+ scellement 350 €
+ dalles – gazon synthétique – sable de silice et mise en place 540 €
- Échelle STREETWORKOUT : 690 €
+ scellement..... 350 €
+ dalles – gazon –sable de silice et mise en place 490 €
- 1 Rameur Fitness :1 290 €
+ montage et pose 350 €
- 1 Cavalcade simple Fitness.....1 190 €
+ montage et pose 350 €
- 1 panneau d'information obligatoire STREETWORKOUT+ pose sur plot béton existant..... 490 €

Test par un laboratoire agréé indépendant..... 250 €
Soit un total HT9 038 €

Conseils municipaux



Une partie des pratiquants du samedi matin avec les élus



Les nouveaux équipements

À l'école : création d'une nouvelle laverie



Les machines à laver et sèche-linge jusqu'ici installés dans un tout petit local au sein de l'école près de la cantine ont été déplacés sous l'ancien préau. Une nouvelle salle d'environ 8 m² a été agencée : cloisons, éclairage, installation

d'un chauffe-eau et d'un point d'eau, plans de travail, placard. Un lieu de stockage y est attenant. Les personnels de l'école en charge du linge ont désormais un lieu de travail bien plus grand et parfaitement fonctionnel. Facture de S. Cloarec pour l'isolation et le cloisonnement : 1865 € HT.

Au bourg : ravalement des logements locatifs

Les logements locatifs communaux sis au 3 et 5 rue de Ploumagoar ont été repeints par l'entreprise Rouault de Plélo pour un montant de 5870 € HT.



Acquisition de défibrillateurs

De nouveaux défibrillateurs ont été installés à Kerprin et à l'extérieur de la salle des sports.



Au cimetière :

Une procédure de constatation d'abandon au cimetière a débutée il y a trois ans. 8 anciens monuments vont être retirés et les concessions vont être restituées à la commune. Des devis ont été demandés à 3 entreprises pour les exhumations et enlèvements des monuments. L'entreprise la mieux-disante, les Pompes Funèbres Duegain de Pabu ont été retenues pour un montant HT de 2490 €.

Au Restol : effacement du réseau téléphonique

Le Conseil Municipal a validé la proposition reçue par le S.D.E pour des travaux d'effacement de réseau téléphone prévus au lieu-dit « Le Restol » à LANRODEC. pour un montant estimatif de 3 100.00 € TTC.

Conseils municipaux

Orange est maître d'ouvrage des prestations de câblage qui seront facturées à la commune selon des conventions particulières passées avec cet organisme.

FINANCES

EMPRUNT DE 80 000 €

Le Conseil Municipal a décidé la réalisation d'un emprunt pour les besoins de financement des investissements. L'offre de financement du Crédit Mutuel de Bretagne a été retenue :

MONTANT : 80 000,00 €
DURÉE : 20 ans
TAUX FIXE : 1,13 %
PÉRIODICITÉ : Trimestrielle

TARIFS CANTINE/GARDERIE

Le Conseil Municipal décide de facturer la cantine et la garderie à compter de septembre 2019 selon les tarifs suivants :

Cantine :

Tarif Enfant : 2,80 € le repas
Tarif Adulte : 5,50 € le repas

Garderie :

- Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 800 : 0,21 €
- Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 800 : 0,38 €
- Tarif quart d'heure supplémentaire (après fermeture) : 4,27 €

PAIEMENT TIPI

La mise en place du traitement informatisé dénommé TIPI (Titres Payables Par Internet) va permettre aux usagers de payer en ligne, via Internet les factures concernant :

- la cantine
- l'accueil périscolaire,
- les loyers...

La commune prend en charge les coûts de création, développement et d'adaptation du portail, ainsi que ceux du commissionnement liés à l'utilisation de la carte bancaire, qui rémunèrent l'ensemble du dispositif interbancaire.

BAUX COMMERCIAUX

Madame BONNY Aude loue un local de 30 m² appartenant à la Commune, situé au 17B rue des Écoliers en vue d'y installer un cabinet d'orthophoniste depuis le 9 septembre 2019. Le montant du loyer mensuel est fixé à 300 €.

Mr Lebeau Willy, auto-entrepreneur, loue le dernier local situé au 17 D rue des Écoliers de 17 m² à compter du 1^{er} octobre 2019. Le loyer mensuel est fixé à 170 €.

FIXATION DU PRIX DE VENTE PARCELLES

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente les parcelles B 1334 d'une contenance de 446 m² et B 1335 d'une contenance de 424 m² du Lotissement Parc An Traou au tarif de 30 € le m² et autorise le Maire à signer les actes notariés auprès de Maître Gault-Jouet à Châtelaudren-Plouagat.

PERSONNEL COMMUNAL

DEPART À LA RETRAITE DE MADAME LE BOUDER DOMINIQUE

Madame Le Boudier Dominique, ATSEM à l'école depuis 1992 et particulièrement dans la classe de Martine Maudet, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2019. Conformément à ses souhaits, il n'a pas été organisé par la Mairie de pot de départ. Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Elle est actuellement remplacée par Madame Joëlle Perez, agent contractuel.

EMBAUCHE À L'ÉCOLE DE MADAME LECHÉLARD MICHÈLE

Mme Lechélard Michèle travaillait à l'école de Lanrodec depuis septembre 2016 en tant que contractuelle. Il a été décidé son embauche en CDI. Elle devient ainsi stagiaire au poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} septembre. Elle est embauchée au 2^o échelon du grade à raison de 30 h par semaine. Ses principales fonctions concernent l'école (garderie, cantine, surveillance de cours, surveillance de sieste, ménage) mais aussi l'entretien des bâtiments communaux.

TITULARISATION DE MADAME LE GUYADEC SOPHIE

Madame Le Guyadec Sophie, ATSEM à l'école dans la classe de Corinne Ogel, est titularisée à l'issue de son stage, à compter du 1^{er} septembre 2019.

Elle sera en congés maternité à partir du mois d'octobre et sera remplacée par Madame Sérandour Françoise.

ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

La Commune renouvelle son contrat d'assurance-groupe auprès du Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2020 en cas de maladie ordinaire et arrêts de travail du personnel communal, maternité/paternité/adoption, longue maladie et maladie professionnelle. Les taux d'assurance pour les agents CNRACL seront de 5.84 % et 0.95 % pour les agents Ircantec.

VIE ASSOCIATIVE

FCPCL : EMBAUCHE D'UN CUI—CONVENTION TRIPARTITE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le FCPCL (Football Club Plouagat-Châtelaudren Lanrodec) a pour intention le recrutement d'un agent sous Contrat Unique d'Insertion à compter du 1^{er} septembre 2019 sur

Conseils municipaux

la base de 24 heures. L'objectif de cette embauche est de redynamiser l'association en

- faisant auprès des jeunes la promotion de l'activité footballistique,
- Renforçant le pilotage sportif et organisationnel de l'association,
- Intensifiant la formation de l'encadrement,
- Recherchant de nouveaux bénévoles.

20 h hebdomadaires seront prises en charge par l'État à hauteur de 50 % et il est soumis aux conseils municipaux des communes de Châtaudren-Plouagat et de Lanrodec la question de soutenir financièrement le reste des frais inhérents à l'embauche du CUI.

Pour 2019, la commune de Lanrodec devra s'acquitter de la somme de 551 € et 1 606 € pour l'année civile complète. Le contrat prendrait fin au 31 août 2020 mais pourrait être renouvelé dans les mêmes conditions après accord des conseils municipaux. Le budget de l'association FCPCCL pour une année civile pour cet emploi s'élève ainsi à 15 932 €. La commune de Châtaudren-Plouagat s'acquittera quant à elle de la somme de 1 607 € pour 2019 et 4 820 € pour 2020.

Le Conseil Municipal de Lanrodec s'est engagé à soutenir financièrement le recrutement de ce CUI (3 abstentions).

INTERCOMMUNALITÉ

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la composition du Conseil Communautaire de Leff Armor est fixée selon les modalités prévues à l'article L.2511-6-1 du CGT. A compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, elle devra ainsi être fixée :

Selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L.5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément du IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

Etre répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,

Chaque commune devra disposer d'au moins un siège,

Aucune commune ne pourra disposer de plus la moitié des sièges,

La part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20% de la proportion de sa population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2^{ème} du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Les communes membres de Leff Armor ont dû approuver une composition du Conseil Communautaire respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. L'accord local a été adopté, les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de

la communauté ou l'inverse, s'étant prononcé en sa faveur. La répartition des sièges, soit 57 sièges est ainsi définie :

Nom des communes membres	Populations municipales (* ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
PLOUHA	4 484	7
CHATELAUDREN- PLOUAGAT	3 844	6
PLELO	3 332	5
POMMERIT-LE-VICOMTE	1 761	3
LANVOLLON	1 764	3
GOUDELIN	1 757	3
PLEGUIEN	1 323	2
LANRODEC	1 314	2
PLOUVARA	1 148	2
BOQUEHO	1 081	2
PLERNEUF	1 046	2
LEMERZER	968	2
TREGOMEUR	941	2
PLUDUAL	732	2
TRESSIGNAUX	677	2
ST JEAN-KERDANIEL	631	1
TREGUIDEL	616	1
GOMMENECH	553	1
LANNEBERT	449	1
BRINGOLO	463	1
ST GILLES-LES-BOIS	428	1
COHINIAC	365	1
ST-PEVER	415	1
LE FAUET	395	1
TREMEVEN	338	1
TREVEREC	219	1
ST-FIACRE	214	1
TOTAL DES SIEGES REPARTIS		57

Conseils municipaux

QUESTIONS DIVERSES

PARTICIPATION POUR ENFANTS DE LANRODEC À LA SCOLARISATION SUR CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

La Commune de Châtelaudren-Plouagat sollicite la commune de Lanrodec pour 2 élèves de Lanrodec scolarisés en classe bilingue à raison de 946 €/enfant. La Commune attend de connaître le fondement réglementaire légal de cette participation.

REGULARISATION VOIRIE LA VILLENEUVE

Le Conseil Municipal décide de céder à Madame BANNER Maryvonne une surface de 43 m² issue du domaine public située en limite des parcelles cadastrées section A numéros 1109 et 556 et d'acquérir en contrepartie, une surface de 25 m² issue de la parcelle cadastrée section A numéro 1109 + une surface de 13 m² issue de la parcelle cadastrée section A numéro 556 soit une surface totale de 38 m². Les frais de notaire seront partagés entre la Commune et Madame BANNER Maryvonne.

Paysagiste

- ENROBÉ
- TERRASSE
- MURET
- CLÔTURE
- PORTAIL

ETS **THOMAS**

AMÉNAGEMENT • ENTRETIEN

PLOUAGAT

02.96.74.28.00

MAÇONNERIE

NEUF & RÉNOVATION



Damien
CAMUS

Convenancho
22170 LANRODEC

☎ 06 77 43 16 28 ✉ maconnerie.camus@gmail.com

CARRELAGE

REVÊTEMENT
de SOLS
PARQUETS

Jean-Denis
ROCROU
ARTISAN

FACILITI
Tout les espaces à venir
sont le plus facilement adaptés.

Spécialiste
normes handicapées

Z.A. de la Barricade
22170 PLERNEUF
Tél. 02 96 94 92 18
www.rocrou-carrelage.fr

**Hall d'exposition
du mardi au samedi midi
Vente et pose**

SALON DE COIFFURE MIXTE

Tete a Coiffer

AU BOURG DE LANRODEC

LUNDI/MARDI/JEUDI/VENDREDI
9h-12h30/14h-19h
SAMEDI :9h-17h sans interruption
GWENAELLE au 02 96 69 47 90



avec ou sans rendez-vous selon dispo
gwenaellehelloco50@gmail.com

Tous les mercredis soir, face à
l'église - A Lanrodec.

De 17h30
À 21h



Erwan's Pizz
pizzas à emporter

06.12.21.43.56.

Pizzas spéciales pâtes fraîches

Cabinet de Réflexologie

Bryan Le Pape
17C Rue des Écoliers
22170 Lanrodec
06.45.21.87.58



*Douleurs physiques,
émotionnelles et mentales.*

Vie communale

PLUIH

La deuxième phase est actuellement en cours.

Le PLUi-H va être communiqué pour avis :

- À l'ensemble des communes membres,
- À l'ensemble des Personnes Publiques associées,
- Aux Communautés de Communes limitrophes,
- Aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

Le dossier définitif du projet de PLU tel qu'arrêté est tenu à la disposition du public. Il est consultable en mairie ou sur le site du Leff Armor (<https://www.leffarmor.fr>).

A l'issue de cette période de consultation, le projet PLUi-H sera soumis à enquête publique (mai/juin 2020) et le commissaire enquêteur public aura 1 mois (avec possibilité de report de délai) pour remettre son rapport et ses conclusions.

Afin d'étudier les avis des personnes consultées, les observations du public et le rapport du commissaire-enquêteur, une conférence intercommunale des Maires sera organisée.

Le PLUi-H pourra ensuite être approuvé par le Conseil Communautaire en novembre 2020.



RECENSEMENT 2020

Le recensement de la population aura lieu en février 2020. Madame Léger Fabienne est désignée coordonnateur communal. Madame Le Balch Danielle sera coordonnateur suppléant.

A cet effet, nous RECHERCHONS 2 AGENTS RECENSEURS : ils devront bien connaître la commune, posséder leur permis B, maîtriser le numérique, posséder un téléphone portable et être disponible y compris en soirée. Discrétion et capacités relationnelles demandées. Le contrat court du mois de janvier au 25 février 2020 environ. 2 journées de formation et la tournée de reconnaissance devront être effectuées tout début janvier. Merci de déposer vos CV en mairie très rapidement.

[Nous remercions par avance la population de veiller au bon accueil de nos agents recenseurs et de bien vouloir répondre avec bienveillance à l'enquête de l'INSEE. Les agents recenseurs qui se présenteront chez vous seront munis d'une carte officielle signée du Maire.](#)


Ministère de l'Intérieur
Direction Nationale du Recensement de la Population

RECENSEMENT

de la population 2020

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

Vie communale

CARTE D'IDENTITÉ

Les demandes de carte d'identité sont désormais traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques. La Mairie de Lanrodec ne peut plus recueillir les demandes. Elles seront **traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposent d'un dispositif de recueil** permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs. **Liste des communes équipées les plus proches :**



- **Arrondissement de Saint-Brieuc :** Binic, Lamballe, Loudéac, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Quintin, Saint-Brieuc
- **Arrondissement de Guingamp :** Guingamp, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pelem, Callac
- **Arrondissement de Lannion :** Lannion, Perros-Guirec, Plouaret, Tréguier

Il est impératif de prendre un rendez-vous auprès d'une mairie pour procéder à l'établissement ou renouvellement de votre carte d'identité. **Attention ! Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous peuvent être relativement longs (prévoir entre 1 mois et demi et deux mois d'attente).**

Il est également possible d'effectuer une pré-demande de CNI depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>

Pour l'obtention d'un passeport d'urgence, une demande par mail doit être effectuée au préalable à l'adresse suivante : pref-cni-passeports@cotes-darmor.gouv.fr

RECENSEMENT NATIONAL



Le recensement national est obligatoire et intervient à partir de 16 ans, il concerne les jeunes Français, filles et garçons. L'intéressé(e) doit se présenter à la mairie le mois de son anniversaire avec le livret de famille de ses parents et

sa carte d'identité. Le recensement est nécessaire pour se présenter aux examens (Bac, BEP...) et passer le permis de conduire (conduite accompagnée). Le fait d'être recensé permet également l'inscription d'office à 18 ans sur les listes électorales de la commune de son domicile.

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en **JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2003** doivent venir s'inscrire avant le **31 OCTOBRE 2019**. Ceux nés en octobre, novembre et décembre ont jusqu'au **31 janvier 2020** pour s'inscrire.

Vous pouvez aussi le faire par internet. Il suffit d'accéder à la démarche en ligne « recensement citoyen obligatoire », puis de se laisser guider. Les pièces justificatives devront être numérisées : carte d'identité ou passeport ainsi que le livret de famille.

PLANNING DES ANIMATIONS

DU RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES



Espace jeux libres (salle polyvalente) :

- 8 novembre : 8h30 / 12h30
- 22 novembre : 8h30 / 12h30

Bibliothèque :

- 3 décembre : 9h30 / 11h30
- 16 janvier 2020 : 9h30 / 11h30
- 13 février 2020 : 9h30 / 11h30

Renseignements : La Cabane des P'tits Loups – Plouagat
Tél. : 02 96 79 72 75



Vie communale

ETAT CIVIL de juin à octobre 2019

Naissances	Nom	Prénom	Date	Domicile
	PEDRON PIRIOU	Tom	30 juillet 2019	Leurier Gall
Décès	STALPAERT	Daniel, Jean, Henri	21 juin 2019	Lotissement Parc An Traou
	GAUTIER	Aristide	7 juillet 2019	Senven
	LE DANTEC	Anthony	5 septembre 2019	Rumiquel
	LE MOIGNE	Jean-Louis	7 octobre 2019	Rue de Coat Nay
Mariages	THOMAS ET LE MARCHAND	Vincent et Coraline	24 août 2019	Kergoust
	COLAS ET FEUVRIER	Yves et Christelle	31 août 2019	Kerouarin
	LE GOAS et MORVAN	Gabriel et Diana	14 septembre 2019	Pont Léan

URBANISME de juillet à octobre 2019

Nom / Prénom	Adresse	Nature de la construction
Permis de construire accordés		
Nédélec Guillaume	Kergoust	Maison individuelle
Ferre Yohann	Resmarec	Maison individuelle
Samson Erwan	Impasse de la Fontaine—La Villeneuve	Maison individuelle
GAEC de Kerprin	Kerprin	Stabulation
LE GOAS Gérard	Ruscolan	Cuisine d'été
LE BARS Yoann	Senven	Châssis de toit et abri de stockage
Déclarations préalables accordées		
Le Bouette Françoise	Resmarec	Division foncière lotissement
Louvet Nicolas	Parc An Traou	Vélux
Enedis	Pont Léan	Poteau électrique
Le Goux Didier	Kerguinérien	Arasement de talus
Rivès Laëtitia	Lotissement de l'Eglise	Abri de jardin

INFORMATIONS ÉLECTIONS

Les citoyens peuvent désormais s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à un mois et demi avant une élection.

De ce fait, les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire en mairie.

Leur carte d'électeur sera transmise par courrier au plus tard trois jours avant le scrutin.

Documents à fournir : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Programme de cette journée :

- 11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts
- 11h30 : apéritif à la salle polyvalente
- 12h30 : repas au Moulin de Lanrodec

Inscriptions en mairie pour le repas des anciens avant le 4 novembre au 02.96.32.61.61.

Repas gratuit pour les plus de 65 ans.



11 NOVEMBRE 2019 : CEREMONIE OFFICIELLE D'INSCRIPTION DU NOM DE MARCEL MONNIER SUR LE MUNUMENT AUX MORTS DE LANRODEC

Cette année, le 11 novembre, date de la signature de l'Armistice, qui mit fin à la première Guerre Mondiale en 1918, sera officiellement la date retenue pour dévoiler la plaque du Monument aux Morts portant l'ajout du nom de Marcel MONNIER : « Mort pour la France ».

Marcel MONNIER, né le 6 mars 1923 à MAGOAR, a demeuré au Bourg de LANRODEC, il a appartenu au FFI dès novembre 1943. En octobre 1944, il intègre la 1^{ère} Compagnie du 71^{ème} Régiment d'Infanterie, il a combattu sur le front de Lorient. Il sera cité à l'ordre du Régiment : « *Le 2^{ème} classe Marcel MONNIER, le 8 juillet a participé à une attaque à la mine et à la grenade où une voiture légère fut détruite et quatre officiers Allemands tués. Le 03 août, a participé à l'attaque d'un convoi où deux camions contenant des troupes furent détruits.* »

Marcel MONNIER 1923-1957 « Mort pour la France »

Après la Guerre, il s'engagea dans la Gendarmerie Nationale, titularisé Gendarme, il embarque à Marseille pour l'Algérie en juillet 1955. Il sera tué le 12 juin 1957 lors d'une mission de maintien de l'ordre contre un groupe rebelle important dans le territoire de la tribu des Adouara Gheraba et Zemlane. Il sera décoré à titre posthume de la Médaille Militaire et cité à l'ordre de la Gendarmerie Nationale : « *Jeune Gendarme courageux et dévoué. En service depuis 1955 dans une brigade située en zone d'insécurité, a pris part à de nombreuses opérations contre les hors-la-loi et s'est toujours fait remarquer par son allant et son mépris du danger. Le 21 juin 1957, au Douar TAFRAOUT (Commune de ZEMLANE – Département de MEDEA) au cours d'un engagement contre un groupe rebelle important, a été mortellement blessé à son poste de combat après avoir donné un bel exemple de bravoure.* »

Ce 11 novembre 2019, une délégation composée d'un Officier, Commandant de la Compagnie, d'un Sous-officier Tradition et d'un piquet de 10 élèves Gendarmes, ainsi que les membres de la famille de Marcel MONNIER seront présents à LANRODEC, afin de dévoiler l'inscription de son nom sur la plaque du Monument aux Morts.

Marcel MONNIER a été choisi pour Parrain de la 98^{ème} promotion de l'école de Gendarmerie de Châteaulin, le 21 novembre 2019, les 125 élèves Gendarmes de la 98^{ème} promotion de : « *Marcel MONNIER, tué en 1957 lors des événements en Algérie* », viendront à LANRODEC pour rendre hommage au parrain avec un dépôt de gerbe, en présence de la famille. À l'issue de la cérémonie, les troupes défilèrent dans le Bourg de LANRODEC.

Franck GENTY

Correspondant Défense

Remerciements à Monsieur Jean Le BELLEGUIC, demeurant à LANRODEC, pour sa participation concernant la création et la publication de la fiche de Marcel MONNIER sur le site de Généalogie 22

<http://www.genealogie22.com/personnage.pl?fp=506277>

LA RENTRÉE SCOLAIRE



La rentrée scolaire s'est déroulée le lundi 2 septembre (pré-rentrée pour les enseignantes et le personnel école le vendredi 30 août). Maëva Deniel ayant été mutée, c'est Madame Marie Louvet qui est désormais la Directrice.

Les effectifs sont de 124 élèves pour 6 classes. 7 TPS feront leur rentrée en janvier 2020.

Classe	Nom de l'institutrice	Nombre d'élèves
TPS / PS	Marie ARTHUR	17
MS /GS	Corinne OGEL	22
GS / CP	Martine MAUDET	23
CP / CE1	Marie LOUVET et Coraline CHAVEROU le jour de décharge de direction	23
CE2 / CM1	Émilie JAMES	22
CM1 / CM2	Noëlle LORANT	19



Personnels

Madame Le Boudier Dominique a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre.

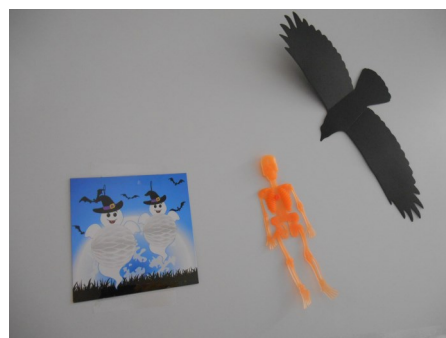
Madame Joëlle Pérez la remplacera à raison de 42 h par semaine. Un CDD est établi du 30 août au 20 décembre 2019 dans un premier temps, la CAF nous demandant de nous mettre en conformité avec l'embauche d'un BAFD qui aurait le titre de directeur de l'accueil périscolaire. Nous nous laissons ainsi le premier trimestre pour réajuster au besoin les effectifs du personnel.

- Madame Le Guyadec Sophie est titularisée à compter du 1^{er} septembre 2019.
- Madame Lechélard Michelle est stagiairisée à compter du 1^{er} septembre 2019.

HALLOWEEN À LA GARDERIE



Sophie et Michelle entourées d'une partie des enfants avec lesquels elles ont réalisé de belles créations pour Halloween



NOUVELLES ENTREPRISES

[Ouverture à Lanrodec de « l'Atelier de Monsieur Bout de Bois » au 17 D rue des Écoliers](#)

Willy LEBEAU, habitant de Lanrodec vient d'ouvrir un atelier permettant d'allier le travail du bois et la fabrication numérique. Passionné depuis toujours par le domaine créatif et les nouvelles technologies, ce dernier a lancé depuis quelques mois son entreprise « Les Mains Créatives », mêlant transmission, création et formation adultes et enfants, (il intervient d'ailleurs 2 fois par semaine au centre de l'EPIDE pour des cours d'Arts Créatifs).

Cet atelier boutique sera accessible aux professionnels comme aux particuliers. Il sera proposé des créations à la demande (bijoux, caisses de vin, anniversaire, mariage, CE...), des réparations de petites pièces ou de jouets, de l'impression 3D et résine ainsi que de la découpe laser. Willy travaille pour l'instant à finaliser la maquette d'une grosse entreprise du Morbihan (voir photo), ainsi que sur son stock de cadeaux en prévision des marchés de Noël.

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h et sur RDV. Vous pouvez contacter Willy au 06.02.16.99.27



[Ouverture à Lanrodec d'un cabinet d'orthophonie au 17 B rue des Écoliers](#)

Aude LE GUENNIU épouse BONNY a ouvert en septembre son cabinet d'orthophonie au 17 B rue des Écoliers (entre le local des infirmières et celui du réflexologue). Initialement implantée à Plouagat depuis 2014, Aude, originaire et habitante de Lanrodec a choisi de se rapprocher de ses racines. Elle consulte sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Vous pouvez la contacter au 09.52.75.14.02.



L'ÉPIDE

FRESQUE sur les voyages de Stevenson avec le soutien de membres de la Modestine society :

Mise en peinture d'une fresque de 2m par 5m sur l'un des murs du foyer récemment rénové ;

La fresque a été créée par un artiste illustrateur, Mr Deubelbeiss, et crayonnée sur le mur par un groupe de volontaires avant le départ en vacances d'été.

Elle a été terminée en septembre. Le foyer a été baptisé Foyer Modestine, du nom de l'ânesse de Stevenson.

Pour info : La Modestine society est une association d'inspiration franco-écossaise, créée en hommage à Robert Louis Stevenson, écrivain écossais et grand voyageur, célèbre pour ses romans « L'Île au trésor », et « L'Étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde », mais aussi pour son récit « Voyage avec un âne dans les Cévennes. » Elle a pour but de développer des échanges amicaux internationaux à caractère culturel et sportif autour de manifestations et d'événements en France et à l'étranger.

4 de ses membres sont venus aider et encadrer les volontaires. Ils étaient accompagnés par des amis bénévoles.



La fresque avec L. ZELLNER, directrice du centre, Mr JOULLIE de la Modestine Society, les bénévoles et les volontaires



Mr Joullié fait le point avec l'équipe pour la finition de la fresque

ARMADA DE L'ESPOIR : une délégation de volontaires du centre a participé à l'ARMADA de l'espoir du 23 au 26 septembre.

Les volontaires ont fait équipage avec des élèves du CIN de Brest, mais également des jeunes de la Fondation des apprentis d'Auteuil, d'associations et de missions locales du pays de Brest, ainsi qu'avec des élèves de lycées professionnels maritimes bretons (LPM Etel, Paimpol, Le Guilvinec et Nantes) et du Lycée Vauban de Brest. 10 voiliers ont embarqué plus de 90 jeunes, depuis Brest,



ils ont mis le cap sur Loctudy. Les voiliers participants étaient majoritairement ceux de la Marine : les deux goélettes Belle-Poule et Etoile, le Mutin, la Grande-Hermine, le Virginie Heriot et le Hosana, le voilier du CIN Atout-Chance, mais aussi ceux de ses partenaires : la Belle Etoile, la Nébuleuse, et la Recouvrance.

L'objectif de cette traversée a été d'allier mixité sociale et découverte du monde maritime.

Mais aussi de permettre aux jeunes de prendre conscience des valeurs que la mer transmet : esprit d'équipage, solidarité, goût de l'effort, respect de l'environnement, et de leur offrir la possibilité de découvrir de nouveaux horizons.

Vous avez entre 18 et 25 ans? Vous souhaitez trouver un métier et vous insérer dans l'emploi.

L'Établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (ÉPIDE) de Lanrodec situé entre Saint-Brieuc et Guingamp propose aux jeunes un accompagnement pour construire leur avenir professionnel. Formation rémunérée avec préparation au permis de conduire, sport, parcours civique et insertion professionnelle, d'une durée moyenne de 8 mois.

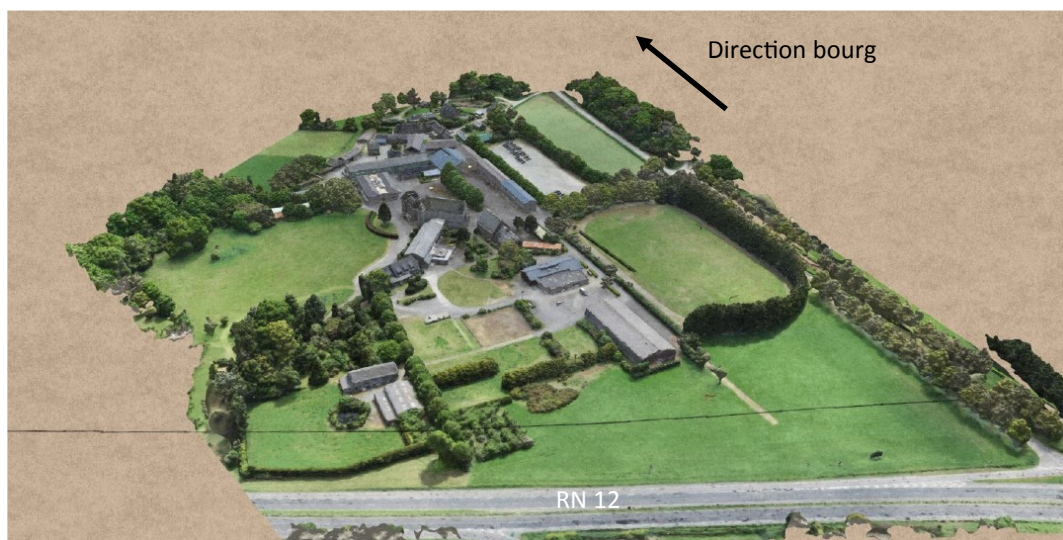


Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur le site internet www.epide.fr (rubrique jeune / déposer ma candidature) ou contacter directement le chargé de recrutement au 02 96 32 67 15 / 06 33 83 75 12.

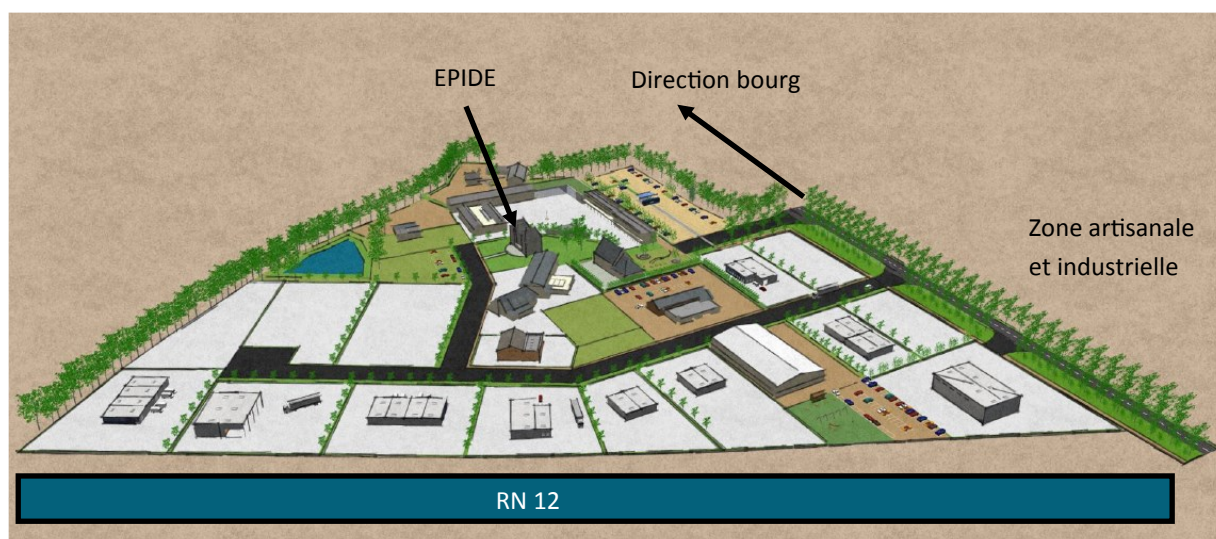
Plus d'informations sur www.epide.fr – Lanrodec.

L'EPIDE : UN PROJET DE MODERNISATION ET DÉVELOPPEMENT DU SITE

Avant



Après



La Communauté des Communes a pour ambition le maintien de l'EPIDE à Lanrodec et souhaite contribuer à son développement. Le but est de réorganiser l'espace autour d'un projet d'aménagement global : réhabiliter les bâtiments et répondre aux besoins de l'EPIDE en modernisant et adaptant les bâtiments (avec extension) puisque le nombre de volontaires passeraient de 120 à 150 jeunes ; de nouveaux besoins en termes d'équipements sont ressentis : bâtiment administratif, bureaux adaptés, salle de réunion, cuisine pédagogique, internat rénové, gymnase rénové, préau, parking... L'une des priorités des élus communautaires a été de développer l'offre de transports et son accessibilité pour que les volontaires soient plus autonomes (Bus Breizh Go avec ajout d'un arrêt au centre, adhésion de Leff Armor à Ouest Go, extension de la ligne Axeobus). La volonté est aussi de développer des services à forte valeur ajoutée autour de l'insertion, la formation et l'économie. La vision globale du projet consiste en la création d'une aire de covoiturage, un espace formation pour pallier les besoins territoriaux et répondre aux besoins de

l'Epide, et enfin, un parc d'activités économiques qualitatif et une pépinière d'entreprises pour répondre à une demande d'entreprises désireuses de s'établir à Leff Armor en bordure de RN12. Le projet estimé à 10 millions d'Euros reste cohérent avec la capacité financière du Leff. Il nécessitera la création d'un budget annexe. Le projet sera équilibré par l'emprunt, les subventions publiques, les loyers, les recettes des activités annexes (vente de terrains, occupation des espaces). La négociation de l'achat des locaux à l'Association Immobilière de Pouillé (Salésiens de Don Bosco) s'est déroulée à Paris entre le Maire de Lanrodec, le Président du Leff Armor et les représentants des Salésiens le lundi 7 octobre. Mardi 8 octobre, Jean Pierre Le Goux, Philippe Le Goux, Yannick Kerlogot et Séverine Ollivier-Henry, DGS du Leff Armor se sont aussi rendus au Ministère du Travail pour y représenter et préciser le dossier de l'EPIDE. La réponse officielle sera connue très rapidement désormais, mais le dossier présenté pour le maintien de l'Epide sur Lanrodec a reçu l'approbation du Ministère de l'emploi.

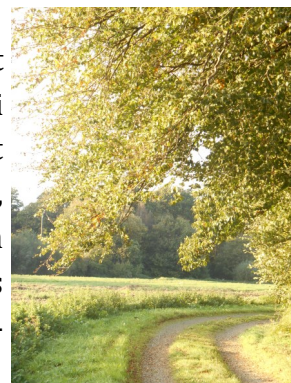
Vie communale

BOIS SUR LES ROUTES

DÉJÀ SIGNALE !

BOIS À COUPER SUR LES ROUTES ! CA NE PEUT PAS DURER !

Nous lançons à nouveau un appel à la citoyenneté des propriétaires et exploitants concernés par l'élagage cet hiver. Ils sont nombreux. Merci de procéder à la taille rapidement. Il y va de la sécurité et du respect de la circulation de chacun. Le maire pourra, après mise en demeure, faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales (article L. 2212-2-2 du CGCT). Les coûts seront répercutés sur les personnes concernées.



STOP AUX INCIVILITÉS

Tous les jours, nous constatons des actes d'incivisme : dépôts sauvages de déchets, stationnement gênant, vitesse excessive, vandalisme...

LA PROPRETÉ, C'EST LE B.A. BA !

COUPER LES BOIS GÊNANTS, C'EST DU CIVISME !

BIEN SE GARER, C'EST DU CIVISME !

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN !

RESPECTER LES JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE DES DÉCHETS, DE TONTE ET AUTRES TRAVAUX BRUYANTS POUVANT PROVOQUER DES NUISANCES, C'EST PRIMORDIAL !

METTEZ A JOUR VOS ADRESSES

Il est primordial que les habitants mettent à jour leurs adresses à partir du moment où de nouveaux noms et numéros de rues ont été attribués. De nombreux courriers importants ne peuvent être distribués par le facteur. Trop de courriers ne parviennent pas jusqu'à leurs propriétaires faute de noms sur les boîtes aux lettres également. Afin de faciliter le passage du facteur, merci de procéder rapidement à la mise à jour de vos adresses auprès des organismes réguliers comme les banques, les services des impôts, les organismes de facturation d'eau et d'électricité...

MENUISERIE - CHARPENTE

Maisons à Ossature Bois
Aménagement de Combles

LE QUERRIOU
02 96 43 91 57

TY GUEN - 22170 St JEAN Kerdaniel

www.lequerriou-menuiserie.com



AMÉNAGE VOTRE CADRE DE VIE

CONSTRUCTIONS ET REVÊTEMENTS DE ROUTES // V.R.D. // TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT // LOTISSEMENTS // TRAVAUX PARTICULIERS

Agence de Guingamp
02.96.40.60.50

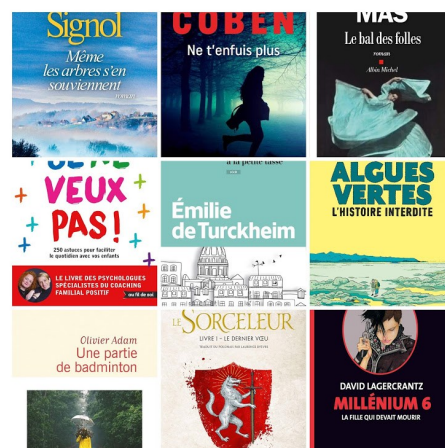
Agence de Saint-Brieuc
02.96.42.90.48

Vie culturelle

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés adultes de juin à octobre 2019

- Harlan Coben - Ne t'enfuis plus
- Victoria Mas - Le bal des folles
- Christian Signol - Même les arbres s'en souviennent
- David Lagercrantz - Millennium 6 - La fille qui voulait mourir
- Olivier Adam - Une partie de Badminton
- Ines Leraud & Pierre Van Hove - Algues vertes - l'histoire interdite
- Emilie de Turckheim - Le prince à la petite tasse
- Françoise Bourdon - Le secret de Belle Epine
- Aurélie Callet & Clémence Prompsy - Je ne veux pas ! 250 astuces pour faciliter le quotidien avec vos enfants
- Andrzej Sapkowski - Le Sorcier T. 1 - Le dernier vœu



Le Prince à la petite tasse

Récit d'Émilie de Turckheim

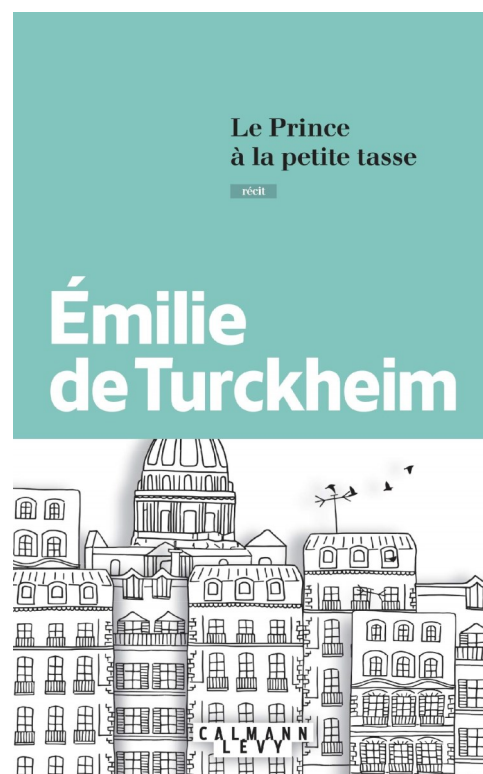
2019 Calmann Lévy

Émilie de Turckheim, avec le consentement de son mari et ses deux enfants, décide d'accueillir, dans son petit appartement parisien, un réfugié. « Ils sont des milliers à dormir dehors ».

Le SAMU social lui présente Réza, un jeune afghan de 20 ans. À la suite de l'assassinat de son père par les Talibans, Réza a fui son pays à l'âge de 12 ans, d'abord avec sa mère et ses frères, puis les a perdus lors d'un passage de frontière. Il a traversé l'Iran, la Turquie, la Grèce, l'Albanie, s'est rendu en Norvège, caché sous un camion et y a séjourné jusqu'au jour où ce pays a décidé de renvoyer ces nouveaux arrivants. « Si je n'avais pas su qu'il avait vingt et un ans, je lui en aurais donné quarante » En France, Réza travaille dans le nettoyage mais son maigre salaire ne lui permet pas de se loger. Émilie de Turckheim raconte, avec beaucoup d'humour, le quotidien d'une vie où, dans un espace exigu, chacun doit apprendre à connaître l'autre et à s'y adapter. Il en résulte des situations d'incompréhension, de quiproquos dus aux différences de langue, de culture. On partage la pudeur des adultes et on sourit de la spontanéité des enfants.

Un livre, en apparence léger, sur un sujet grave et délicat.

Jeanne Diridollou



Boulangerie -:- Pâtisserie
Le Fournil du Rocher

Valérie et Jean-Claude Ollivier
8, Grand Rue
22170 Plouagal - Tél. 02 96 74 20 70



FERMETURES du LEFF

P.V.C. - Aluminium - Bois

Thierry LE CARDINAL

43 bis, rue de la Gare - 22170 CHATELAUDREN
(sortie de la ville - direction Quintin)

Tél. 02 96 74 17 02 Fax 02 96 74 11 23

Vie culturelle

Spectacle de Noël

Félix et Croquette reviennent dans un nouveau spectacle le mercredi 4 décembre à 16h00 à la salle polyvalente de la mairie (entrée par le parking de la mairie). Réservation auprès de la bibliothèque au 02.96.32.65.07 ou par mail à : contact@bibliotheque-lanrodec.fr. Jauge 100 personnes.



Accueil Petite Enfance

Au mois d'octobre, le RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles) et l'association MAMzelle Coccinelle et M. Papillon ont rendu visite à la bibliothèque. Les enfants ont pu découvrir des livres adaptés à leur âge et écouter des histoires.



Accueil du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)



MAMzelle Coccinelle et M. Papillon

Initiation informatique

La bibliothèque organisera une initiation informatique au cours du mois de novembre (date à préciser avec les participants). Condition : posséder un ordinateur portable et pouvoir se déplacer avec jusqu'à la bibliothèque. 5 participants par cours. La durée sera d'environ 3 h sur deux séances. Contact : 02.96.32.65.07 avant le 10 novembre.

Ouverture pendant les vacances

Durant les vacances, la bibliothèque sera ouverte le mercredi et le samedi de 16h00 à 18h00.

Informations utiles

FORMATION « LES GESTES QUI SAUVENT » À LA MAIRIE

Formez-vous aux gestes qui sauvent ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques de la vie quotidienne... Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Madame Ingrid LE YANNOU vous propose des séances de formation PSC, premiers secours civiques, qui auront lieu à la salle polyvalente à raison de 2 séances de 3 heures (par séance de 8 personnes). Inscriptions en mairie.



VACCINATION GRIPPE 2019



Vaccination Grippe 2019

Lundi 28 Octobre
Lundi 04 Novembre
Lundi 18 Novembre
Lundi 25 Novembre

⇒ **Permanence de 11h à 12h** au local SISA

(au 6 place du Général de Gaulle, 22170 Châtelaudren)

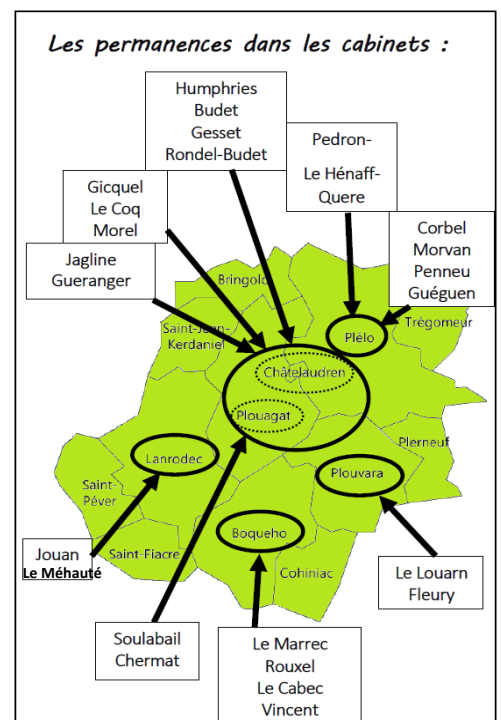
⇒ de **17h à 18h30** dans les cabinets

Venez sans rendez-vous avec :

- ◆ Votre vaccin
- ◆ Votre carte vitale
- ◆ Votre coupon de vaccination envoyé par la CPAM
- ◆ Ou une ordonnance du médecin



Choisissez votre cabinet infirmier



LA CPAM DES CÔTES D'ARMOR VOUS ACCUEILLE SUR RENDEZ-VOUS

Vous avez des démarches à faire auprès de la CPAM et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ?

- Vous êtes en arrêt de travail et vous n'êtes pas indemnisé
- Vous souhaitez obtenir une nouvelle carte Vitale
- Vous voulez être informé sur vos droits (accident du travail, maternité...)
- Vous aimeriez être accompagné pour créer votre espace personnel sur ameli.fr
- Vous souhaitez être aidé pour constituer un dossier (CMU complémentaire, invalidité...)
- Vous ne comprenez pas le montant d'un remboursement de soins
- Vous changez d'activité professionnelle et devez être affilié à la CPAM
- Vous avez des difficultés pour vous soigner

Pour toutes ces situations, et bien d'autres, **l'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous !**

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ? En vous connectant sur votre [compte personnel sur ameli.fr](https://ameli.fr) ou par téléphone au 3646 (service 0,06 € / min + prix appel)





On sera proche !

De Lanrodec à Plouha, de Pommerit-le-Vicomte à Plerneuf, de chez vous à la place du marché, on se rapproche !

Pour les covoiturages du quotidien sur le Grand Ouest, **ouestgo.fr** met en relation gratuitement celles et ceux qui veulent partager leur véhicule, quotidiennement ou occasionnellement, du trajet intercommunal jusqu'aux métropoles de l'Ouest (*Brest, Rennes et Nantes*).

Domicile-travail, loisirs, événements sportifs, festifs... On sera proche !

Pour tous les covoiturages du quotidien, **ouestgo.fr** permet aux particuliers, entreprises, associations, collectivités locales de l'Ouest... de créer leur communauté d'intérêt pour animer et organiser leur déplacement en covoiturage selon les besoins de chacun.

Solidarité, entraide accompagnement... On sera proche !

Pour un covoiturage solidaire, ouestgo.fr propose des solutions de mobilité aux personnes isolées ou en recherche d'emploi grâce à des particuliers volontaires pour les accompagner dans leurs besoins de déplacement.

Compatible avec les sites de transports en commun, on se rapproche !

Compatible avec **MobiBreizh.bzh** ou **Destineo.fr**, **ouestgo.fr** combine les solutions de covoiturage et les offres régionales de transport collectif de Bretagne et des Pays de La Loire.

**Pour vos covoiturages,
inscrivez-vous sur ouestgo.fr
et rejoignez la communauté de
covoiturage de Leff Armor!**



Vie associative

COMITÉ D'ANIMATIONS DE LANRODEC

La fête de l'été, ce fut avant tout un magnifique feu d'artifice pour la dixième année consécutive et un repas très apprécié.

Nous remercions chaleureusement nos sponsors et les bénévoles qui travaillent toute l'année pour vous préparer ce superbe week-end ! Le seul bémol cette année, fut le nombre de personnes qui ne se sont pas déplacées en masse le dimanche pour les jeux inter-quartiers.

Jean-Paul Le Maout



AMICALE LAÏQUE

Un nouveau bureau vient d'être installé à la tête de l'Amicale Laïque. David Héлары et Stéphane Toupin, coprésidents durant les deux précédentes années, cèdent la coprésidence à Magali Féger et Laëtitia Delisle. Mathieu Le Liorzou est en charge du secrétariat, assisté par Sandra Boutier. Côté finances, Élodie Héлары, la trésorière, est épaulée par Mélanie Piriou.

Lors de cette réunion de rentrée, les nouvelles coprésidentes ont tenu à remercier leurs prédécesseurs pour leurs deux années d'implication au sein de l'amicale laïque. L'occasion pour elles, par ailleurs, de rappeler que des réunions ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 20 h 30. « **Tout le monde y est bienvenu pour mener à bien les projets de l'école** », soulignent-elles.

D'ores et déjà, plusieurs dates ont été évoquées : la fête de Noël, le 6 décembre ; la soirée raclette à Kerprin, le 8 février ; le loto, le 13 mars, ainsi que la fête de l'école, le 28 juin.



APPRENDRE LE BRETON

Apprendre la langue de sa région, c'est tisser un lien intime avec son territoire. Grâce à une pédagogie ludique et ouverte aux différents dialectes, la fédération Telenn, en partenariat avec le Ti ar Vro de Guingamp, propose des cours pour tous, afin d'apprendre à utiliser le breton à l'oral comme à l'écrit.

Les cours se déroulent le mercredi de 17 h 15 à 18 h 45 dans la salle municipale.

Tout au long de l'année, Telenn organise également des événements conviviaux autour de la langue bretonne au Ti ar Vro, des soirées et veillées autour du conte seront proposées toute la saison. Pour être informé, il suffit de s'inscrire à la Newsletter sur la page internet : www.tiarvro-santbrieg.org

Informations au 02.96.77.31.91 ou contact@tiarvro-santbrieg.org



Mémoire Patriotique Armoricaïne

propose en novembre 2019

Conférences et Film

«Autour de la fin de la Grande Guerre»

31 Rue de la gare à Châtelaudren

• **Le 6/11** à 18h30

«Les monuments aux morts Bretons»
par Yann Lagadec.

• **Le 8/11** à 18h30

« La vision Allemande de la fin de la guerre»
par Philippe Lunard.

• **Le 9/11** à 17h30

«Abel Violette homme de santé dans la paix
comme dans la Guerre»
par Annick Mévellec.

• **Le 10/11** à 17h30

«L'évolution de la condition féminine
après 1918»
par Michelle Briec.

au Petit Echo de la Mode

à Châtelaudren

• **Le 17/11** à 17h30

Film «Au revoir La-Haut»
d'Albert Dupontel.



Participation libre
Réservation : 06.45.79.74.63

Les Lanrodéciens prisonniers de la drôle de guerre 1939/1940

Septembre 2019 sonne les 80 ans de la drôle de guerre, en septembre 1939, une fois de plus la mobilisation générale est décrétée pour toutes les communes de France et d'Outre-mer. Lanrodec verra partir sa jeunesse pour se battre dans les combats du Nord de la France. Deux d'entre eux, Jean Baptiste Chevance et Jean Joseph Marie Le Briquer, feront le sacrifice de leur vie au sein du 48^{ème} RI de Guingamp lors des combats de Blessy et Witernesse le 23/05/1940. A Brest Frédéric Briand suivra le même sort à bord du patrouilleur «le Goëland». Lors de la tragédie de la drôle de guerre, un grand nombre de Lanrodéciens seront fait prisonniers et répartis dans les différents stalags. Certains d'entre eux ne seront délivrés qu'après mai 1945.

Liste des Lanrodéciens fait prisonniers entre 1939 et 1941.

- 1940/08/31 Le Garlantézec Yves.
- 1940/09/04 Pierre Albert.
- 1940/09/05 Jego Louis, Henry Eugène, Thomas Joseph.
- 1940/09/12 Le Bras Raymond, Le Briquer Pierre.
- 1940/09/17 Le Fevre Yves, Le Guyader Louis.
- 1940/10/07 Hillion Raymond.
- 1940/10/15 Le Sommier Arthur.
- 1940/11/29 Le Roux Yves, Guilloux Jean.
- 1940/11/30 Jégo Jean.
- 1940/12/02 Guyommard Georges, Chambrin Marcel.
- 1940/12/22 Le Nôtre Yves.
- 1941/01/11 Chambrin Fernand
- 1941/01/31 Banner Louis, LeGarff Jean.
- 1941/01/08 Guégan Francis.
- 1941/01/16 Le Gac Albert.
- 1941/02/18 Perro Pierre St XIB.
- 1941/02/28 Coquille Louis.
- 1941/03/11 Le Méhauté Jean
- 1941/03/17 Leroy André St XVIII.
- 1941/03/21 Le Colloëc Jean, Goregues Pierre.
- 1941/04/06 Goetieux Louis.
- 1941/04/11 Banner Arthur St VIIA.
- 1941/04/19 Le Roux Emilien.
- 1941/12/04 Touanen Georges.

Sources : Archives de la mairie et www/Gallica



Portrait de Jean Le Méhauté.

(Source: Famille Marcel Le Méhauté)



Plaque de prisonnier du Stalag VIIA d'André Boulmier. Le Stalag VIIA était le plus grand camp de prisonniers de guerre d'Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, au nord de la ville de Moosburg (Bavière).
Don de M Boulmier.



La chambrée au Stalag 369. Extrait du journal «Le CRACK» de Juillet 1943. Journal réalisé par les Prisonniers. (Don de M Boulmier)

(1) VOIR LE CRACK N°14

Le 48ème Régiment d'infanterie de Guingamp

Avant de combattre sur Blessy et Witternesse ce matin du 23 Mai 1940, le régiment de Guingamp, dont le premier bataillon était de Landerneau, est arrivé par train de la frontière allemande avec la 21ème Division d'infanterie d'active du Général Lanquetot en Novembre 1939 dans le Boulonnais (Samer, Desvres et villages alentours). Cette division était composée des 65ème RI de Nantes, 137ème RI de Quimper, 35 et 235èmes RA de Vannes et du 27ème GRDI (Groupement de reconnaissance) de Pontivy et Limoges.

En Mars 1940, cette division part pour Hazebrouck participer à la garde de la frontière belge, le 48ème étant sur la région de Bailleul. Ce dernier va faire à son tour un séjour au camp d'entraînement militaire d'Enguinegatte du 30 Avril au 9 Mai. Le 1er bataillon est logé à Bomy, le second à Erny Saint Julien et Cuhem, le troisième à Laire et à Beaumetz.

Le 10 Mai au matin, jour de l'offensive allemande, le régiment rejoint sa division et partent par trains sur Anvers puis Bréda.

A leur retour à la frontière française par Armentières le 21 Mai, la lenteur des convois ferroviaires et notamment ceux des 2 et 3èmes bataillons du 48ème qui passent par Estaire, Merville et Saint Venant les oblige à débarquer le 22 Mai en fin de matinée à la gare de Berguette. En effet, la gare d'Aire sur la Lys est très endommagée et il y a les explosions d'un train de munitions.

Ayant reçu la mission de rejoindre par Desvres la région de Boulogne où l'état-major du 48ème a combattu le 22 Mai à Neufchâtel-Hardelot, les deux bataillons arrivent à pied vers 2h00 du matin le 23 Mai sur Witternesse et Blessy et ce sera alors jusqu'en fin de matinée un combat acharné avec les troupes allemandes.

91 hommes du 48ème de Guingamp (78 à Blessy, 13 à Witternesse) sont ainsi Morts pour la France.

- Les cahiers du Trégor: Le 48ème régiment d'infanterie dans la guerre 1939-1940 (le sacrifice d'un régiment trégorois).

Le 22 mai 2019 c'est tenu à Lumbres une commémoration du souvenir des combats de Blessy. La mairie de Lanrodec, remercie Chaleureusement Monsieur Dimitri Bourget, la commune de Lumbres et le groupe de reconstitution «Normandie Bretagne 1930/1940» pour la commémoration des combats du 22 mai 1940 où sont tombés Jean Baptiste Chevaunce et Jean Joseph Marie Le Briquer.

Je suis toujours à la recherche de souvenirs pour réaliser d'autres articles. Collection Arnaud Jaffrelot.



CROIX DE GUERRE
39/40

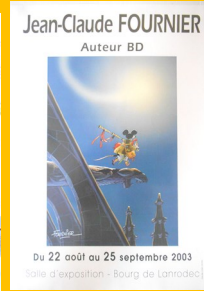


Le groupe de reconstitution «Normandie Bretagne 1930/1940» à Blessy.



Quart de la gourde gravé de la campagne de 1940.



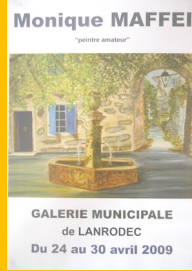


La Galerie

1999—2019 : 20 ans d'expositions



Anniversaire



370 exposants



25 ans de « Voyage dans la Lumière »



PHOTOGRAPHIES
Jean-Pierre CORBEL
Galerie de LANRODEC
du 15 déc. 2008 au 20 jan. 2009



Lanrodec

Galerie

Exposition du 9 novembre au 1er décembre 2019

Pierre Quintin
Gaby Natra
Jean-Pierre Corbel
Hervé Guenver
Maurice Odic
Jean-Pierre Le Pape
Marc Digois
Tom Tranklin
Athali
Fanch Vidament
Francis Goeller
François Guily
Jan Maï
Jean-Noël Prigent
Jean-Pierre Corbel
José Rault
Kito
Lucien Treigner
Lluis Banti
Marc Digois
Ollivier Levêque
Peter Alfaenger
Tom Tranklin
Yann Le Druilennec
Yvon Ollivier Henry
Athali
Jean-Pierre Corbel
Marc Digois
Isabelle Durull
Stéphane Dufresne
François Hameury
Suzanne Jablonski
Patrice Le Guen
Maurice Le Meur
José Rault
Bernard San Miguel
Lucien Treigner
Christine
Kito
Maurice Odic
Jean-Luc Bourdeau
Xavière Morvan
Jean-Pierre Corbel
Alain Goutal
Maurice Odic
Marc Digois
Gérard Jégu
Maurice Odic
Daniel Boudier
Catherine Annic
Jean-Pierre Corbel
Quanta
Deric
Fanch Bernard
Jean-Claude Fournier
Marie Bahezre
José Rault
Didier Bouchain
Daniel Boudier
Jean-Pierre Corbel
Marc Dameme
Gérard Jégu
Pierre Jégu
Fabienne Julien
Yvon Le Marlec
Jean-Pierre Le Pape
Jean Le Roux
Maurice Odic
Manu de Sagazan
Hervé Guenver
Joël Barach

Christophe Lazé
Emmanuel Le Page
Emmanuel Treust-Lidwine
Hervé Boivin
Hervé Le Goff
Jean Charles Kraehn
Jean Christophe Balan
Jean Claude Fournier
Laurent Vicomte
Nicole Jouannigot
O.G Boiscommu
Pascal Bibeur
Pierre Wininger
Daelfenn
Alain Le Bannier
Didier Olivie
Eve Morecote
Hou Heling
Qian Han
Wei Shanzhang
Maurice Odic
Jean-Pierre Corbel
Michaël Messonnet
François Guily
Jacques Deletain
Thanes
Jean-Marie Tréméac
Françoise Pain-Kelfmann
Véronique Vilotte-Le Floc'h
Jean-Claude Olivo
Pierre Cadiou de Conde
Jean-Pierre Corbel
Patrick de Sagazan
Amélie Galup
André Kertesz
Anne-Marie Filaire
Béatrice Rheims
Brigitte
Christine Martin
Claude Bouba
Marie-Cécile
Gérard Bourdeau
Illes Fanch
Jacques-Pierre Lartigues
Jenny de Vasson
Lucien Hervé
Marie-Anne Parkinson
Xavier Lambours
Yvon Le Marlec
Michel Denizot
Yvon Daniel
Michel Duglet
Pascal Le Coz
Olivier de Sagazan
Amélie Galup
André Kertesz
Anne-Marie Filaire
Béatrice Rheims
Brigitte
Christian Martin
Edouard Bouba
Eve Morecote
Gérard Rondeau
Gilles Favier
Jacques-Henri Lartigues
Jenny de Vasson
Lucien Hervé
Marie-Anne Parkinson
Patrick Zacman

Enzo Cini
Jacqueline Giudicelli
Jean-Louis Giudicelli
Guenver
Jean-Pierre Corbel
Maurice Odic
Thanes
Nelly Travadon
Arto
Didier Bouchain
Fabrice Lentz
Gérard Jégu
Jean Le Roux
Jean-Pierre Corbel
Jean-Pierre Le Pape
Manu
Maurice Odic
Olivier Guyomard
Pierre Jégu
Yvon Le Marlec
Claude Vergé
Ylag (Jean-Luc Le Gall)
Robert Le Guinio
Alain Berthet
Kalsang Dickyi
Sonam Lhamo
Kalsang Dickyi
Sonam Lhamo
Pierre Wininger
Solomone Rossine
Monique Maffei
Marc Digois
Annick Agant
Cédric Le Peuch
Henri Louette
Isabelle Blanchard
Jean-Claude Breat
Jean-Pierre Corbel
Jos Van De Ven
Pascale Guinard
Ylag
Yvonne Marthe Cour
Mickaël Cosme
Boncoors
Sebastien Buisson
Serge Perrot
Cognac
Jean-Pierre Corbel
Bichon
Michel Le Pleuch
Jean-Pierre Corbel
Monique Maffei
Bouchain
San Miguel
Patrick de Sagazan
Jean-Pierre Corbel
Richard Barron
Alex Paillot
Laurent Bonnet
Roselyne Descamps
Goindin
François W
Michel Arto
Bernard Sabot
Christophe Rouil
Hervé Hennequin
Pierre Jégu
Elisabeth Forssander
Paul Dirmekis
Philippe Seguin
Sissi

Paschale Gaultier
Pierre Herzhaft
Jacques Deletain
Maryse Jacq
Elly Peynaud
Josiane Le Bail
Michadu
Martine Picard-Hélary
Maurice Odic
Mickaël Chauvel
Guy Faïdy
Yvon Soulbail
Laurence Brignon
Isabelle Blanchard
Bertrand Le Turun
Lili Badin
Bertrand De Sosa
Anne-Marie Ollivier-Henry
Yvon Ollivier Henry
Marie Bahezre
Kim Co
Bardol
Annie Juillet
Pierriek Girault
Olivier Fonderflick
Jan-No
Art'Images
Philippe Beckman
Hélène Poignon
Alain Pinson
Béatrice Roux
Marie Annick Calvez
Clémentine Van Dillen
Annick Blanchard
Joëlle Blanchard
Hervé Duval
Pascale Moré
Gérard Bourdeau
Jean-Claude Buhan
Jean-Claude Bernard
Jocelyne
Philippe Rat
Sylvain Le Coq
Hélène
Rosemary Descamps
Daniel Sorin
Joëlle Collin
Paul Dirmekis
Alain Lapin
Ary Agadec
Christine Amossé
Philippe Blanchard
Trevor Perkins
Eric Loupp
Marie-France Cadiou
Chantal Gouesbet
Christophe Brezellec
Ellen
Francis Rollet
Jean-François Hausse
Jocelyne Lavon
Marc
Marie-Cécile Lucy
Mary-Claude Pingette
Nicole Ryan
Nolwenn Guillou
René Claude Migaud
Serge Marzin
Yannick Huiban
Denise Lannou
Annie Hamon

Arnaud Le Bot
Alexandra Duprez
Jean-Marie Tréméac
Philippe Plaideau
Fabrice Lentz
Pierre Hurteaux
Le collectif d'artistes plasticien 22
Alexis Le Borgne
Jean-Pierre Faur
Muriel Stalav
Thierry Chasseville
Fanch Vidament
Christian
Florian Boqueneh
Michel Perrot
Valérie Stéphan
Gérard Tonneau
Françoise Brepon-Alicot
Cornelia Enax
André Bouchaire
Jean-David Petrato
Philippe Boulenger
Christian Pinçon
Guy Le Gal
Jean-Yves Le Goff
Tangi
Robert Uriac
association «On n'est pas que des cages»
Willy Lebeau
Emmy Bouchez-Mattelaer
Marie Bahezre
Jean-Paul Dupas
Ecole et périscolaire de Lanrodec
Lionel Rat
Christian Morbu
Guillemette Clément
Armelle Lecoq
Pierre Herzhaft
Frédérique Even
Isabelle Castillo
Arlio
Hubert Coatleven
Armelle Lecoq
Bernard Sabot
Anne Hamelin
Françoise Boixière
Paul Dirmekis
Gaëlle Bayaert
Walter
Philippe Boulenger
Lili Badin
Gil le Tortorec
Guy le Gal
Hubert Coatleven
Jean Marc Bernard
Pierre Morin
Pascal
Annie Hamon
Horz
Marysack
Robert
Michaël
Genevieve Lagarde
Julie Haman
Gérard Tonneau
Jean David Petrato
Marie-Laure Forest
Françoise Corne
Jacqueline Sorin
Christiane Le Borgne

20 ans 370 artistes

Galerie communale 22 170 Lanrodec 02 96 32 61 61
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
le dimanche de 14 h à 18h, en présence des artistes



VERNISSAGE OUVERT À TOUS LE SAMEDI 9 NOVEMBRE À 11 HEURES